



PARIS, le 14 janvier 2014

Cher Ami,

Vous avez reçu dans les temps statutaires la convocation à notre Assemblée générale du 4 février qui se tiendra au siège de la Confédération Nationale des Syndicats Dentaires, 54, rue Ampère à Paris 17^e

L'ordre du jour définitif est le suivant :

14 heures précises:

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Questions de la salle sur l'évolution de nos prestations de retraite et sur les conséquences de la politique fiscale.

15 heures :

- Intervention de Michel CHASSANG, Président de l'UN APL
- Questions de la salle.

16 heures :

- Conférence de Madame BITOUZET, Secrétaire du RSI (loi en préparation sur la perte d'autonomie, questions posées par l'hébergement des retraités, maintien à domicile etc...).

Nous espérons que vous viendrez nombreux à cette Assemblée générale et que chaque organisation membre de notre confédération aura à cœur de faire venir non seulement ses représentants mais également les membres de leur Conseil d'administration. Ce sera pour les membres du Bureau une satisfaction.

A très bientôt avec toute notre amitié et nos meilleurs vœux.

Le Président
Guy ROBERT